



Direction générale de  
l'environnement (DGE)

Division Biodiversité et paysage

Av. de Valmont 30b  
1014 Lausanne

## DEMANDE DE DÉROGATION POUR SUPPRESSION ET/OU ÉLAGAGE EXCÉDANT L'ENTRETIEN COURANT D'UN ARBRE REMARQUABLE INSCRIT À L'INVENTAIRE CANTONAL

Selon l'article 15 al. 3ter de la loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et article 4 al. 4 du règlement d'application de la LPrPNP du 29 mai 2024 (RLPrPNP)

### DEMANDE

Abattage

Elagage hors entretien courant

### OBJET CONCERNÉ

Parcelle ..... Coordonnées .....  
Essence ..... Identifiant arbre .....

### MOTIFS

Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

Entrave avérée à l'exploitation agricole

Ombrage excessif (art. 61 code rural et foncier)

Impératif de construction ou d'aménagement (avec dispense d'enquête publique)

Impératif de construction ou d'aménagement (avec enquête publique), n° CAMAC : .....

*La demande de dérogation doit être soumise uniquement avec la demande de permis de construire*

Description des motifs de la demande :

.....  
.....

### PUBLICATION AU PILIER PUBLIC ET DANS LA FEUILLE DES AVIS OFFICIELS

Du ..... au .....

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai d'enquête à l'administration communale ..... A l'issue de l'enquête publique, l'ensemble du dossier sera transmis à la ..... au service cantonal compétent.

### PLANTATIONS COMPENSATOIRES

Désignation exacte des plantations compensatoires				
N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)

Responsable de l'entretien .....

### DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE (art. 19 al. 3 RLPPrNP)

Photographies des lieux

Plan de situation avec emplacement, essence concernée, hauteur, âge approximatif ;

Plan des plantations compensatoires avec essence et hauteur de l'arbre de remplacement

Propriétaire Prénom/Nom : .....

Adresse : .....

Date : ..... Signature : .....

**Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation cantonale**